



Abitibi  
OUEST

# Fonds Stratégie marketing et numérique

---

# Fonds Stratégie marketing et numérique



## DESCRIPTION DU FONDS

Ce Fonds vise à supporter les entreprises du territoire de l'Abitibi-Ouest dans leurs démarches de développement de marché d'un produit ou service et/ou les entreprises qui veulent investir en technologies numériques.

Le Fonds Stratégie marketing et numérique est offert exclusivement par la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRCAO) aux organismes admissibles de son territoire. De plus, ce Fonds n'est pas récurrent.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet doit être réalisé en Abitibi-Ouest<sup>1</sup>;
- Le Fonds est accessible aux travailleurs autonomes ainsi qu'aux entreprises, et ce, peu importe la forme d'entités légales;
- Le promoteur doit contribuer pour un minimum de 25% du projet.

## FONCTIONNEMENT

**Informations requises pour une demande de soutien (en plus des documents requis identifiés au formulaire) :**

- Nom et coordonnées du promoteur;
- Ventilation des coûts et du financement du projet, incluant le détail des autres sources de financement et la participation financière du promoteur ;
- Autres demandes effectuées pour soutenir le projet.

---

<sup>1</sup> Les organismes admissibles doivent obligatoirement avoir leur principale place d'affaires en Abitibi-Ouest et y exercer leurs opérations.

### **Dans le cas de développement de marché de produit ou service :**

L'entrepreneur aura à décrire la clientèle visée par son projet et à expliquer les démarches et les étapes à réaliser pour rejoindre sa clientèle cible (stratégie marketing, outils promotionnels, etc.).

#### **DÉPENSES ADMISSIBLES :**

- Frais de consultants pour élaborer et /ou mettre en place une stratégie marketing dans l'entreprise.

### **Dans le cas d'investissement numérique dans l'entreprise :**

Les investissements devront être appuyés par un plan ou une stratégie numérique effectués par des experts en virage numérique.

#### **DÉPENSES ADMISSIBLES :**

- Frais d'un spécialiste pour élaborer et/ou mettre en place une stratégie numérique dans l'entreprise;
- Dépenses (progiciels, logiciels, matériel informatique, matériel électronique) reliées à la réalisation de la stratégie ou du plan numérique.

#### **DÉPENSES NON ADMISSIBLES :**

- L'article 6.3 de la Politique de soutien aux entreprises s'applique.

### **NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE**

- L'aide financière prend la forme d'une contribution non remboursable ;
- Le montant de l'aide financière peut atteindre 40 % du coût du projet, jusqu'à un maximum de 5 000 \$.

Par ailleurs, le cumul des aides financières provenant des gouvernements provincial et fédéral et de la MRCAO ne pourra excéder 50 % du coût total du projet.

**Note :** Dans le calcul du cumul des aides gouvernementales, outre la contribution de la MRCAO qui doit être considérée à 100% de sa valeur, une aide non remboursable (telle une subvention) provenant des gouvernements du Québec et du Canada ou d'autres organismes dont le financement provient des gouvernements est considérée à 100 % de sa valeur alors qu'une aide remboursable (tel un prêt) ou autre type d'investissement est considérée à 30 %.

## **Modalité de versement**

Tous les projets autorisés feront l'objet d'une convention entre la MRCAO et le promoteur. La convention définira les conditions de versement de l'aide financière et les obligations des parties.

## **Versement(s) des montants accordés**

Les montants accordés sont conditionnels à la réalisation du projet et sont versés sur réception des preuves justificatives selon les modalités déterminées à l'acceptation.

## **RESTRICTIONS**

- Le promoteur bénéficiera d'un délai de 6 mois pour réaliser son projet;
- Les dépenses affectées à la réalisation d'un projet, mais effectuées avant la date d'accusé réception de la demande d'aide financière par la MRCAO ne sont pas admissibles;
- L'aide financière consentie ne peut servir au financement du service de la dette de l'entreprise, au remboursement d'emprunts à venir ou au financement d'un projet déjà réalisé.

Par ailleurs, les organisations à caractère sexuel, religieux, politique ou toute autre organisation dont l'activité peut susciter la controverse sont exclues.

### FORMULAIRE DE DEMANDE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Raison sociale :	NEQ :
Nom du responsable du présent projet :	
Adresse :	
	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Produits ou services offerts :	
Date de début d'exploitation :	Nombre total d'employés actuels :

PROJET	
Coût total du projet :	Montant demandé au Fonds :
Avez-vous déjà reçu ou demandé, pour le même projet, d'autres aides gouvernementales provinciales ou fédérales? Si oui, indiquez les sources et les montants : _____ _____ _____	
Bref résumé du projet : _____ _____ _____	
Nombre d'emplois projetés :	Maintenus :
Lieu d'établissement du projet :	

DÉCLARATION DE L'ENTREPRISE
Je soussigné(e) _____ confirme que les renseignements fournis dans cette demande et les documents afférents sont complets et véridiques en tout point et je m'engage à fournir au représentant toute information nécessaire à l'analyse du projet.
Signature : _____ Date : _____

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une copie du statut légal (charte);</li> <li>○ Les derniers états financiers de l'entreprise ou les prévisionnels de l'entreprise à constituer;</li> <li>○ Une copie de résolution du conseil d'administration autorisant le signataire de la demande à signer pour et au nom de l'entreprise tout protocole d'entente relatif à ce programme, s'il y a lieu;</li> <li>○ Une description de la situation actuelle de l'entreprise ou plan d'affaires;</li> <li>○ Une description détaillée du projet, de ses échéances et des offres de service des consultants (si applicable);</li> <li>○ Une évaluation de l'impact sur l'entreprise, la création d'emploi et la diversification économique de la région;</li> <li>○ Autres annexes, au besoin.</li> </ul>

La MRCAO n'est pas responsable de la perte ou des dommages pouvant résulter de l'envoi ou du retour des pièces jointes au dossier. Il est donc recommandé de joindre des copies des pièces ou documents d'appui originaux à une demande.